

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse
Herausgeber: Schweizerischer Forstverein
Band: 108 (1957)
Heft: 7-8

Artikel: Quelques aspects de la protection de la nature au Canada
Autor: Vézina, Paul-E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-767622>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quelques aspects de la protection de la nature au Canada

Par *Paul-E. Vézina*

(De l'Institut de sylviculture de l'EPF, Zurich)

Oxf: 907. 1 (71)

De prime abord, la nécessité de la protection de la nature au Canada, pays vaste comme un continent, très peu peuplé et colonisé depuis à peine trois cents ans, n'apparaît pas aussi évidente que dans la plupart des pays de vieille civilisation mais elle n'en est pas moins hélas! urgente et vitale. La protection de la nature et la conservation de ses ressources revêtent divers aspects que nous allons tour à tour tenter d'étudier.

Au cours des âges géologiques, la nature a établi un certain équilibre entre les règnes animal, végétal et minéral. Elle a lié entre eux les divers éléments qui forment la surface de la terre en un tout cohérent et ordonné. Mais les hommes ont labouré les prairies et défriché les forêts. Ils ont rompu l'équilibre de la nature. Aujourd'hui, en maints endroits de la terre, cet équilibre a disparu.

L'homme a lutté pour soumettre la nature à ses lois, mais sa conquête a été désastreuse. On peut remarquer de nos jours le triste résultat de cette «victoire» dans l'avitissement des terres agricoles, la destruction des forêts primitives et la disparition des beaux sites naturels.

Le tout a commencé au Canada avec l'établissement des premiers colons, venus de France il y a environ trois siècles. L'installation des colonies agricoles a débuté par le défrichement qui a permis à ces pionniers de conquérir des terres de culture autour des lieux d'habitations. Dans leur ambition de s'emparer du sol, les premiers Canadiens ont tout mis en œuvre pour faire reculer la forêt et mettre à sa place des maisons, des prairies et des troupeaux.

La forêt qui, grâce à son étendue immense, paraissait inépuisable était alors considérée comme un ennemi naturel de l'homme; il fallait à tout prix la détruire pour faire place à l'agriculture. Pendant quelques centaines, les paysans canadiens se sont appliqués à cette œuvre, suivant en cela leur instinct de conservation de la race, qui leur dictait de conquérir le sol afin de se l'approprier.

Au cours des années, la population du Canada s'accrut progressivement et la demande locale de bois de construction augmenta en proportion. Au XIX^e siècle, afin de satisfaire le marché domestique et les exigences des pays européens, une attaque furieuse des forêts canadiennes commença dans les régions avoisinant le fleuve St-Laurent et la rivière Ottawa. On s'attaqua tout spécialement au pin Weymouth, parce qu'il se trouvait le plus à proximité des régions habitées et des

grandes voies d'eau et qu'il était l'essence en demande, d'une qualité et de proportions supérieures à tout autre¹.

La demande pour le pin du Québec augmenta et remplaça la préférence que l'on avait jusqu'alors accordée au pin sylvestre. Par suite des Guerres napoléoniennes et de l'exclusion conséquente par les Anglais d'un approvisionnement en bois de la Baltique, le Canada devint un nouveau pays fournisseur de bois.

Les coupes inconsidérées qui furent pratiquées à cette époque épuisèrent la forêt et vouèrent à la désolation de vastes secteurs. Et non seulement le pin Weymouth, mais aussi de vastes forêts de *Tsuga canadensis*, de *Quercus borealis*, de *Betula lutea*, etc., disparurent à tout jamais. Ces essences précieuses, croissant à proximité des régions habitées, furent utilisées comme bois d'œuvre dès les premières phases du développement industriel du Canada, aux environs de 1860.

On assiste aujourd'hui, dans l'Est canadien, à une pénurie de ces essences particulièrement pénible pour la petite industrie des sciages. Ces peuplements ont été épuisés en grande partie pour différentes raisons, dont les principales sont une utilisation abusive de la matière première, un aménagement irrationnel des massifs productifs et de mauvaises méthodes de coupe et d'exploitation.

Le recul de la forêt dans ces régions a fait suite, il est vrai, à un agrandissement de la surface des terres cultivées et des pâturages. Par contre, plusieurs terrains à vocation forestière ont été défrichés et cultivés et on prévoit que d'ici peu l'agriculture devra rendre à la sylviculture les terrains qu'elle a abandonnés. Le parallélisme que l'on constate entre l'agrandissement des terres cultivées et la destruction des forêts ne saurait être invoqué comme une raison principale.

Finalement, depuis 1920, les forêts canadiennes productives les plus lointaines ont été mises à contribution pour la fabrication du papier et

¹ E. Caldwell, dans «The rise and decline of the pine industry», Laval forestier 1954, Québec, cite à ce propos des chiffres éloquentes. D'après cet auteur, plus de 907 000 m³ de bois brut furent expédiés du port de Québec à destination de l'Europe en 1840. L'année 1863 enregistra la production forestière la plus considérable pour l'époque, soit 1 060 000 m³ de bois brut; de ce montant, 86 % étaient du pin Weymouth! On estime que la vallée de l'Ottawa renfermait jadis environ 2,8 milliards de m³ de bois de valeur commerciale. De cette quantité, 2,4 milliards de m³ furent détruits par le feu, les insectes, les champignons et l'agriculture, de sorte qu'en 1925 il n'y subsistait plus que 280 millions de m³ de bois. Du 1,2 milliard de m³ de bois de pin Weymouth que cette même vallée contenait autrefois, il ne restait en 1925 que 22,5 millions. Les exploitations annuelles de pin Weymouth qui atteignaient, dans l'Est canadien, 11,3 millions de m³ de 1881 à 1885, ne constituaient plus que 2,4 millions de m³ annuellement, durant la période de 1925 à 1934. Les plus récentes statistiques estiment que le matériel sur pied de pin accessible aux exploitations dans l'est du pays est actuellement de 66 millions de m³. De nos jours, la célèbre vallée de l'Ottawa contient moins de 1 % de la quantité originale de bois de pin qu'elle renfermait il y a seulement 150 ans. Voir aussi *Latham B.: The Growth of the Timber Industry in Canada*. «Wood», Vol. 20, Nos. 10, 11, 12, Vol. 21, No. 1 (1955—56).

de la pâte à papier, industrie qui depuis une trentaine d'années s'est assurée d'importants marchés étrangers et demeure la première activité manufacturière au pays. Jamais, cependant, la conservation des forêts n'a été plus à l'ordre du jour qu'actuellement. Malheureusement ce ne sont pas les forestiers qui sont les plus prompts à soulever l'opinion publique et à élaborer des programmes d'action, bien qu'ils soient les mieux placés pour accomplir cette tâche essentielle.

Après l'Est, les prairies de l'Ouest canadien ont été vite colonisées. Leurs attraits étaient les belles terres à cultiver et les besoins pressants de l'Europe en fait de blé canadien, culture qui se classe aujourd'hui parmi les plus belles du monde. Mais les méthodes du jour, empruntées aux colons des grandes plaines du «Mid-West» des USA, se sont révélées impropres aux conditions du Canada: trop de terre pauvre, uniquement pâturable, avait été labourée et trop peu d'attention avait été prêtée à la faible précipitation de cette partie du pays. En 1930, ces prairies menaçaient de devenir un immense «plat de poussière». Cinq ans plus tard cependant, une bonne partie de la terre pauvre avait été rendue aux pâturages et de grands travaux d'irrigation ont été réalisés depuis afin de permettre la culture sur les meilleurs sols.

Non seulement la forêt et le sol furent utilisés odieusement, mais aussi les animaux sauvages furent traqués sans arrêt. Les chasseurs et les «coureurs de bois» s'employèrent durant des siècles à tuer tous les animaux à fourrure et le gibier qui peuplaient abondamment la sylvie. Longtemps, deux grandes sociétés monopolisèrent presque à elles seules le commerce des fourrures en Amérique du Nord. La Compagnie de la Baie d'Hudson et la Compagnie du Nord-Ouest se firent une lutte incessante au cours de laquelle on pilla et détruisit des cargaisons entières de fourrures. La guerre des pelleteries dura jusqu'à la fusion des deux rivales. Aujourd'hui le commerce des fourrures se poursuit toujours dans le nord du pays.

Mais des hommes prévoyants, déjà au siècle dernier, commencèrent à s'inquiéter de cet état de choses et l'on adopta depuis lors des mesures contre ces abus. Des lois en vue d'assurer la conservation des ressources de toutes sortes furent promulguées, puis par la suite souventes fois amendées dans le sens d'une plus grande sévérité. La création des parcs nationaux fut sans doute la mesure la plus conservatrice jamais appliquée au Canada.

La création des parcs au Canada remonte à l'année 1885, lorsqu'une région de 25 km² autour des sources thermales de Banff a été réservée à l'usage public. Depuis lors, les parcs se sont multipliés rapidement. On en compte de deux sortes: les parcs nationaux et les parcs provinciaux.

Les premiers sont des régions de beautés naturelles ou d'intérêt historique qui ont été réservées pour le tourisme et la récréation. Ils

couvrent aujourd'hui plus de 75 000 km² répartis en 28 unités distinctes: parcs de tourisme et de récréation, réserves établies pour la protection et la propagation de la faune menacée d'extinction et parcs historiques. La gestion de ces parcs relève d'un organisme de l'Etat canadien.

Les parcs nationaux les plus connus sont ceux de Jasper (10 878 km²) et Banff (10 640 km²) en Alberta, de Prince-Albert (3 875 km²) au Saskatchewan, Glacier (1 340 km²) en Colombie canadienne et la perle des Iles-du-St-Laurent (76 ha) en Ontario. Le parc d'animaux sauvages le plus spectaculaire est sans contredit celui de « Wood-Buffalo » qui s'étend sur une surface de plus de 45 000 km² comprenant une partie de l'Alberta et une partie des Territoires du Nord-Ouest. Ce parc est remarquable par le fait qu'il renferme des survivants des magnifiques bisons qui peuplaient jadis tout l'Ouest américain. Son territoire embrasse une multitude de vallées, de rivières, de marais et de lacs d'une beauté sauvage.

Un autre parc national d'un grand intérêt touristique est celui de Fundy, sur les bords de la baie du même nom, au Nouveau-Brunswick. On peut y observer un phénomène naturel qui constitue une source d'étonnement pour tous ceux qui en sont les témoins. Il s'agit des cascades à rebours de la St-Jean. A cet endroit, le cours d'eau descend vers la mer par une série de chutes puis, quelques heures plus tard, s'éloigne précipitamment de la mer en remontant les mêmes chutes! Ce phénomène tient aux marées d'une extraordinaire ampleur qui, deux fois le jour, se refoulent en grondant dans l'embouchure de la rivière.

En plus de ces parcs d'animaux sauvages, de tourisme et de récréation, il existe à travers le Canada onze autres parcs nationaux qui rappellent les hauts faits de notre histoire et plus de 450 lieux historiques qui sont protégés. Mais ceci ressortit plutôt à la protection du patrimoine national.

Sept provinces canadiennes ont en outre créé des parcs. Il s'agit le plus souvent de régions laissées à leur état naturel et jouissant par conséquent d'une protection intégrale. Certains de ces parcs, notamment au Québec et en Ontario, jouissent d'un statut semblable aux parcs nationaux, sont pourvus de règlements spéciaux concernant la coupe du bois et la pêche et sont dotés de bons hôtels et de moyens de divertissement organisés. Les parcs provinciaux occupent une surface de 113 600 km², dont 52 000 km² dans la province de Québec.

Ces parcs assurent la protection la plus complète de tous les animaux sauvages et la chasse y est prohibée en tout temps de l'année. Des lois sévères assurent la réglementation de la pêche et la conservation du poisson, particulièrement les diverses espèces de truites et de saumons. Dans certains parcs, la forêt est exploitée en vue de la production du bois, mais le maximum est fait pour favoriser le tourisme et la récréation: préservation du paysage traditionnel, établissement de lieux pour

le camping, priorité donnée à la nature et protection avec gardiennage de la faune et de la flore.

La province de Québec compte plusieurs parcs et réserves, tous provinciaux. Les plus remarquables sont ceux de la Gaspésie et des Laurentides.

Le parc de la Gaspésie englobe, sur une surface de 3367 km², les Monts Schickschocks dont les sommets atteignant plus de 1200 m sont les plus hauts du sud-est du Canada. Les hauts versants de ces montagnes abritent une flore particulière qu'on ne retrouve pas ailleurs et sont parcourus par les derniers troupeaux de *caribous* de l'est du pays, mis à part ceux de l'Ungava. Ce parc renfermait autrefois, dans ses vallées protégées, les forêts de sapin les plus remarquables par leur productivité (jusqu'à 500 m³/ha)², mais elles sont aujourd'hui disparues irrémédiablement par manque de prévoyance.

Le parc des Laurentides, au nord de la ville de Québec, renferme des paysages et des sites naturels incomparables. La vallée de la rivière à l'Épaule est dotée de forêts très productives de sapin et d'épicéa où l'on effectue des coupes progressives et d'amélioration qui constituent un essai de sylviculture prometteur. La faune, dans ce parc, est particulièrement abondante. On y trouve en grand nombre l'ours et l'élan d'Amérique. Ce dernier paraît augmenter en nombre du reste dans tout le Québec et l'on est enclin à penser qu'il y atteint le nombre 40 000. Des réserves servent aussi à la protection du castor dans le nord de la province.

En plus des parcs et réserves, dans la plupart des dix provinces du pays et notamment le long des quatre routes migratoires de l'Amérique du Nord, on a établi des refuges d'oiseaux. Dans l'est, l'île de Bonaventure, près de la côte de Gaspé, héberge un grand nombre de fous de Bassan lors de leurs migrations annuelles. Plusieurs îles du St-Laurent servent aussi de refuges aux oiseaux, grâce à l'activité bienfaisante de sociétés de sciences naturelles.

Des organismes de l'État s'occupent aussi de la protection des oiseaux. La célèbre grande oie blanche qui niche dans l'Arctique oriental et s'arrête sur le fleuve St-Laurent un peu en aval de Québec lorsqu'elle se dirige vers la côte de l'Atlantique ou qu'elle en revient, atteint aujourd'hui le nombre de 50 000, après avoir été longtemps en voie de diminution, faute de protection suffisante.

Dans l'ouest du pays, notamment dans les marais des régions agricoles des Provinces des prairies, des refuges favorisent la reproduction des canards sauvages sur les terrains de nidification; le canard huppé, par exemple est protégé. Le cygne trompette et le cygne siffleur sont également tous deux protégés depuis plusieurs années et en conséquence leur nombre a augmenté. Les cygnes trompettes, en passe de

² Ce qui est énorme pour des forêts nordiques.

disparaître il y a une trentaine d'années, sont maintenant au nombre de 1500 en Amérique du Nord et habitent surtout l'extrême ouest du pays.

La faune jouit au Canada, semble-t-il, d'une protection efficace, surtout dans les limites des nombreux parcs, réserves et refuges. Des lois spéciales réglant la chasse et la pêche lui assurent aussi une protection sur la majeure partie du territoire canadien. Des travaux d'aménagement piscicoles sont même entrepris par les biologistes afin de protéger les espèces à conserver des eaux intérieures et maritimes et pour assurer la permanence de la pêche sportive et commerciale, côtière et hauturière.

Mais la protection de la nature s'étend également aux forêts, surtout aux points de vue pathologique et entomologique. On s'occupe intensivement de limiter les dégâts causés par *Ceratostomella ulmi* (Schwarz) Buisman aux magnifiques ormes qui bordent les avenues et embellissent les campagnes dans l'Est canadien. La protection s'exerce surtout sur l'orme blanc (*Ulmus americana* L.), mais l'orme liège (*U. Thomasi* Sarg.) et l'orme rouge (*U. rubra* Muhl.) sont aussi gravement attaqués par le champignon pathogène.

Des recherches pathologiques ont aussi été entreprises pour étudier la mort en cime du bouleau (*Betula papyrifera*) et d'autres essences feuillues qui subissent un « auto-émondage » surtout dans les peuplements mixtes, après l'exploitation des essences résineuses. Une autre maladie importante bien connue et qui cause de grands dommages est la rouille vésiculeuse du pin Weymouth, causée par *Cronartium ribicola* Fisher. Elle sévit plus particulièrement près des lieux d'habitations.

De gigantesques travaux ont été entrepris dans l'est du pays pour combattre la tordeuse des bourgeons de l'épicéa (*Cacoecia fumiferana* Clem.) qui détruit les pousses tendres du sapin (*Abies balsamea*) et de l'épicéa (*Picea rubra*) et a causé des dégâts effarants ces trente dernières années. On combat maintenant l'insecte ravageur par des moyens biologiques et chimiques, notamment par arrosage aérien, dans l'espoir de redonner aux forêts attaquées l'aspect florissant qu'elles possédaient jadis. La lutte la plus spectaculaire est cependant engagée contre les incendies de forêts qui détruisent annuellement des milliers d'hectares de superficies productives. Avec l'aide de l'Etat, les sociétés qui exploitent les forêts ont formé des organismes chargés de la protection des forêts contre l'incendie.

En ce qui regarde la protection des belles forêts en vue de les conserver pour les générations futures ou dans un but purement scientifique, bien peu a été fait. Nous pensons spécialement ici aux restes de forêts vierges de la vallée du St-Laurent, à ses magnifiques peuplements mélangés de pin Weymouth et de *Pinus resinosa*, à ses forêts naturelles constituées tout à la fois de *Tsuga canadensis*, *Tilia glabra*, *Betula lutea*,

Acer saccharophorum, *Fagus grandifolia*, *Picea rubra*, etc., avec une végétation spéciale et qui sont en voie de diminution inquiétante, ainsi qu'aux forêts mélangées d'orme et de frêne très rares. L'existence de ces forêts ne dépend actuellement que du bon vouloir de leurs propriétaires.

Il appert donc qu'au Canada la protection de la nature (et la conservation de ses ressources) s'appuie avant tout sur des préoccupations économiques. Nous avons encore au pays d'immenses territoires demeurés vierges, des forêts grandioses, une faune et une flore variées: notre premier devoir est d'assurer la pérennité de ces ressources multiples en évitant le gaspillage. Il se fait depuis quelques années de grands progrès dans le domaine de la sylviculture et l'on réussit à augmenter la productivité des forêts en trouvant des usages économiques à un plus grand nombre d'essences.

L'Etat et l'industrie forestière augmentent sans cesse leurs recherches sur la conservation des forêts. Il est regrettable toutefois que tout ce qui regarde la protection de la nature soit l'apanage à peu près exclusif de l'Etat et de certaines sociétés de sciences naturelles. Il est vrai que la protection de la nature ne doit pas être l'affaire de tout le monde, tant les opinions divergent à ce propos, mais il faut compter avec l'appui populaire. A la suite de tentatives récentes, l'opinion publique a été quelque peu informée mais il est encore trop tôt pour juger des effets de la propagande. Une action continue dans cette voie est prévue.

Zusammenfassung

Einige Gesichtspunkte zum Naturschutz in Kanada

Der Verfasser beginnt mit dem nachdrücklichen Hinweis auf die Notwendigkeit des Naturschutzes, welche in Kanada nicht so offenbar erscheint wie in der Mehrzahl der Länder mit alten Zivilisationen, der jedoch keinesfalls weniger dringlich und aktuell ist. Er studiert anschließend die verschiedenen Gesichtspunkte, welche sich aus Naturschutzproblemen ergeben, einschließlich der Erhaltung ursprünglicher Zustände. Er erinnert vorerst an die geschichtlichen Ereignisse großer Entwaldungen und Waldverwüstungen, welche in den letzten Jahrhunderten stattfanden, sowie an die großflächige Vernichtung der Fauna, welche parallel mit der Kolonisation fortschritt. Die beschriebenen Mißbräuche führten zur Schaffung und Anwendung von Gesetzen mit dem Ziel der Erhaltung der natürlichen Zustände. Die Gründung von Nationalparks, die auf das Jahr 1885 zurückgeht, war ohne Zweifel die wirksamste Maßnahme in dieser Hinsicht. Die Parks sind zweierlei Ursprungs: es existieren nationale und provinzielle. Erstere sind Gebiete von besondern Naturschönheiten oder von historischem Interesse, welche unter Schutz gestellt werden für den Tourismus und zum Zwecke der Erholung. Sie bedecken heute mehr als 75 000 km² in 28 verschiedenen Komplexen. Die Bewirtschaftung dieser Parks geschieht mit Hilfe

einer staatlichen Organisation. Die Provinzialparks, verwaltet durch die verschiedenen Provinzen, sind gewöhnlich Gebiete, welche in ihrem natürlichen Zustande belassen werden, mit Ausnahme derjenigen in Quebec und in Ontario, wo dieselben ähnlichen Zwecken dienstbar gemacht werden wie die staatlichen Reservate. Diese Parks umfassen eine Fläche von 113 600 km², wovon 52 000 km² allein in der Provinz Quebec liegen. Der Verfasser beschreibt dann einige der bekanntesten Parks und zeigt die Fauna und Flora, welche damit geschützt werden. Er spricht anschließend noch über die Wildreservate und die Vogelschutzgebiete und beschließt den Aufsatz mit einigen Betrachtungen über die Notwendigkeit, dem Schutze der Wälder vermehrte Beachtung zu schenken, namentlich einigen besonders bedrohten Waldgesellschaften. *Eiberle*

La protection de la nature en Yougoslavie¹

Par M. le Dr P. Fukarek, Sarajevo

Oxf: 907.1 (497.1)

La Yougoslavie est formée actuellement de six républiques autonomes qui ont eu chacune dans le passé une évolution différente. Le territoire situé au sud de la Save, englobant aujourd'hui la Bosnie-Herzégovine, la Serbie, le Monténégro et la Macédoine, subit durant de longs siècles la domination féodale ottomane et parvint, à la suite de diverses circonstances, à la libération puis fut de nouveau occupé par d'autres puissances. Les deux républiques du Nord, la Croatie et la Slovénie, ont aussi eu au cours des siècles une évolution divergente et leur diversité est encore plus manifeste que celle des autres républiques. Il ne faut donc pas s'étonner si l'on constate de nos jours, entre les différentes régions du pays, des degrés de développement variés. Il en est de même en ce qui regarde la protection de la nature.

Avant la guerre, seulement quelques essais de protection de la nature ont été effectués en Croatie et en Slovénie par l'Organisation de protection de l'Etat. Dans les autres parties du pays, cette initiative a été laissée entre les mains de quelques naturalistes amateurs qui sont parvenus, par leur travail soutenu, à conserver quelques sites dignes d'intérêt. Les lois forestières, à cette époque, ne prescrivait que la conservation de quelques essences rares, comme *Picea omorica* Panč.

Il existe en Yougoslavie une faune et une flore exceptionnelles, qu'on ne retrouve nulle part ailleurs. Le pays renferme aussi quelques essences propres aux tropiques et qui n'ont pas leur égal dans toute l'Europe. Le besoin de protéger ces beautés naturelles apparaît encore

¹ Traduit de l'allemand.